

République Française
Département du Nord
COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	19
Nombre de membres en exercice :	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : procurations	17 + 1
Date de la convocation :	26.03.2025
Date d'affichage :	26.03.2025

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le sept du mois d'Avril, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

17 Présents : Y. HUTCHINSON - A. MARQUE – P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE – N. GUISLAIN – L. BASECQ - P. CAREY - D. DUMONT – C LEFEBVRE – X. DUBOIS - F. BOULANGER – S. MOUVEAUX – C. ANNAERT – P. PACCOU – P. JOURDAIN - J. TYBOU - G. DUBOIS

1 Absent ayant donné pouvoir : S. VAN EECKE à P. ALLIOT

0 Excusé :

Madame Nathalie GUISLAIN a été désignée comme secrétaire de séance.

2025 – 06 : Affectation des résultats du Compte Administratif 2024 au Budget Primitif 2025
Rapporteur : Arnaud MARQUE

Compte administratif 2024 – Affectation du résultat au budget primitif 2025

	RESULTATS 2023	PART AFFECTEE à l'investissement EN 2023	RESULTATS 2024	RESULTATS DE CLOTURE 2024
Investissement	- 328 759 .55		172 540.51	- 156 219.04
Fonctionnement	590 879.69	328 759.55	126 506.19	388 626.33
RAR		0		
	262 120.14	0	299 046.70	232 407.29

L'affectation suivante est proposée :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Déficit cumulé fin 2024	156 219.04	0.00
Excédent cumulé fin 2024	0.00	232 407.29
Restes à réaliser en dépenses	0.00	0.00
TOTAL	-156 219.04	232 407.29
Restes à réaliser en recettes	0.00	0.00
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	156 219.04	0
Besoin de financement D001 (inv.)		
Excédent de fonctionnement capitalisé	156 219.04	0
Affectation obligatoire au compte R1068 (inv.)		
Excédent de fonctionnement reporté		232 407.29
Solde au compte R002 (fonct.) = total résultats fonctionnement - RAR		
Report au compte R001 (inv.)	0	

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition présentée ci-dessus d'affectation des résultats de l'exercice 2024 au Budget Primitif 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 11/04/2025

Affiché le 14/04/2025

Transmis au contrôle de légalité le 11/04/2025

Ainsi délibéré

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yvan HUTCHINSON

La Secrétaire de Séance

Nathalie GUISLAIN

